L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 24 JUILLET 1870.

43me Année—Vol. XLIII.

DUPOUY & LIBERT
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE MATIN, 24 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Rhémanteurs, rue Royale, entre Canal et Iberville—Deux terrains situés dans le Deuxième District, entre les rues Rochblave, Bayou-de-Anse et Dumaine—Un autre terrain dans le Troisième District, borné par les rues St-Antoine, Saponette, Canal, Maligny et Dante—A cet, à 10 heures, à l'entrepôt No. 74, rue St-Anne, le stock d'une pension et d'un café—Et à 5 heures p. m., à l'angle des rues Tchoupitoulas et Saint-Antoine, le fonds d'une distillerie.

Par J. Dejan, Jr., au No. 105, rue Commune, entre Franklin et Trème—Bureaux, meubles, vitrines, glaces, fourneaux, etc.

Par le même, à sa salle de ventes, rue Orléans, No 105—Meubles et planches.

Par M. Galmark, rue des Français, entre Grande Hommes et Camp—Un lot de meubles et ustensiles.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 28 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et linerie.

Par Lewis Stern & Bros., au Magasin de la rue de Chartres—Bottes, souliers et pardessus.

Par R. M. et B. J. Montgomery, au No. 87 de la rue de la Nouvelle-Levée—Mais Morderant vendu.

ATTENTION :

1er—Vente à l'encan de demain par le shérif—A midi, à la Bourse des Négociants et des Rhémanteurs, rue Royale, deux terrains situés dans le Deuxième District—Un terrain situé sur le canal Maligny, entre les rues St-Antoine et Bagatelle, Troisième District.

A 10 heures A. M., au No 74, rue St-Anne, entre Chartres et Bourbon, le fonds d'une pension et d'un café—A 5 heures P. M., sur le lieu, le fonds d'une distillerie située à l'angle des rues Tchoupitoulas et des Religieuses, Premier District.

Voir aux annonces.

Mardi—M. J. Dejan, vendeur, vendra de gré à gré, lundi, à 11 heures du matin, au No 105, rue Commune, entre les rues Franklin et Trème, le contenu de la dite maison, consistant en meubles, vitrines, bureaux, glaces, gravures, stores et divers articles de quincaillerie, livres et un cheval (Mare) presque neuf.

La Prusse et l'Allemagne.

Le peuple français a commencé par se montrer hostilement, nous le disons le temps de reprendre un coup d'œil rétrospectif sur les événements de 1866 et de mettre ainsi nos lecteurs au courant de la situation actuelle de la Prusse en Allemagne. La France française dont nous avons donné hier un aperçu télégraphique, résumée les causes de la guerre et contient des détails que nous avons dit sur les intrigues de la cour depuis Sadowa, et sur la mauvaise volonté de cette puissance à l'égard de la France.

Pour quiconque a suivi d'un œil impartial la marche de la Prusse depuis l'avènement de M. de Bismarck au pouvoir, la révélation de la situation peut se résumer ainsi : il est pas la France qui a voulu la guerre, car elle n'a qu'un intérêt de défense, c'est la Prusse qui avait besoin de cette guerre pour exercer le sentiment national allemand afin de compléter la confédération de son projet.

Si en effet, l'obstination de la rive gauche du Rhin était vaincue pour la France les risques et les conséquences d'une guerre, le second empire n'eût pas attendu du Rhin pour poser la question. C'est l'agrandissement territorial de la Prusse en 1866 qui l'a fait naître. Disons plus, ce sont les notes de M. de Bismarck en 1866 et son projet de réformer la confédération germanique qui ont amené la France à réclamer le droit d'acquérir le Luxembourg de la Hollande. Ces projets, il est vrai, n'étaient qu'une feuille de M. de Bismarck. Mais l'objet était de flatter le sentiment public en Allemagne en un point commun d'opposition à la France.

Il est inutile de savoir si après avoir provoqué une guerre étrangère, le ministre peut compter sur l'unité de vue des Etats allemands, aujourd'hui sous l'influence de la Prusse. Cela semble évidemment si la politique de la France était une politique d'agression et de conquête, si cette puissance se proposait de rétablir sur le trône de Louis des gouvernements qui ne finissent pas, des préfectures françaises déguisées, des mensonges de la diplomatie impériale ne pourront faire prendre le change sur ce point aux Bavarois, aux Hanovriens et aux Wurtembergeois. Tous les Etats qui se trouvent à droite du Rhin savent qu'ils n'ont rien à redouter du gouvernement impérial. Ils savent bien que l'influence peut être sur leur destinée la guerre actuelle. Ces saisons par la dynastie qui doivent leur sort à ses intérêts.

Les victoires de la Prusse en 1866, ont pour effet, nous ne cherchons pas à nier, de susciter le sentiment national en faveur de l'unité. Mais à ce nouvel élan de l'esprit établi après Iéna et il commencé à fonctionner. Tous les vrais amis de l'unité germanique sont demandé avec inquiétude si l'Allemagne qui allait absorber la France, ou si c'était pas plutôt la Prusse qui allait absorber l'Allemagne. La question n'est pas puérile. Il y a une grande différence entre les deux hypothèses et les idées bien nettes. Les représentant le militarisme dans sa dernière acception, et l'esprit fiscal et temporaire, les autres représentent l'esprit constitutionnel, et l'esprit moderne. La continuation de la paix, les idées demandes exposent exagéré de jour en jour et, tôt ou tard, l'adoption des vues du Sud à la confédération de l'Allemagne du Nord leur eût donné la prépondérance dans le parlement allemand. Une perspective ne souriait guère à l'ambitieuse prussienne, qui espère à annexer successivement les Etats allemands pour établir sur les ruines de l'ancienne confédération germanique un empire qu'on dévorera peut-être du Danemarc germanique, mais qui sera d'après le système prussien. Toutes les troupes allemandes sont déjà sous le commandement du roi de Prusse. Si guerre contre la France soit bien comme l'a été en 1866, le centre d'Allemagne, les vieux Guillaume le fera qu'une chose de la seconde moitié de l'Allemagne. La prussification sera complète.

La fédérative, au contraire, du plus des armes françaises, l'Allemagne catholique du jung prussien et rendue libre arbitre, pourra reconstituer la confédération sur des bases qui permettent aux idées allemandes de représenter leur prépondérance. Les plus ennemis du développement de la Germanique qui tournent les yeux vers l'Autriche et de Prusse qui ont cherché à annihiler les petits Vidal l'Autriche hors de la confédération par le fait de Sadowa. Que la guerre soit exclue évalement par le dans victoire française ou bien par de constituer une hégémonie allemande forte de 25 à 30 millions d'âmes séparant les deux puissances jalouses, et nuera au boucher nécessaire à l'équilibre européen et que toutes les grandes puissances auront intérêt à maintenir.

Il est, selon nous, le véritable intérêt allemagne qui n'est ni prussienne ni française. Les idées de fédérations comme celles de panslavisme sont des fausses. Les empires transitoires ne sont pas conquérants et sont toujours dissoluts à la mort de leur créateur. Un moyenne grandeur, tous sans et sans plus de chances de durée et plus de conditions nécessaires qu'un empire exposé à des conflits d'intérêts déchirements.

Reconstituer l'Allemagne dans nous il faudrait peut-être faire disparaître la carte toutes les principaux gouvernements qui ne sont que des restes de la féodalité et reconstituer la confédération sur des bases simples et rationnelles. Ce serait affaire d'un parlement allemand qui ne serait plus tiré par les influences de deux monarchies rivales. Nous n'avons pas à examiner quelles seraient ces bases, ce que nous voulons faire remarquer, c'est que l'unanimité des vœux de haine qu'on cherche à susciter entre l'Allemagne et la France, attribuant à celle-ci des projets qui ne reposent sur aucun fondement. C'est Pinence de la France qui en fait a mavé Prusse, le Wurtemberg, le Baxe et le Bade de jugée d'une observation comme ... Nous ne pouvons croire que ces ... aient oublié si vite un passé récent. ... ne pas encore assez présents pour ... avec suffisamment la prétention ... concession favorable qui mettrait à nous ... prendre le droit de discuter de leurs ... Peut-être cette opinion ne ... elle pas attendre.

TEMPERATURE — 23 juillet 1870.

A 10 HEURES DU M. DUPAGNE, OPTICIEN
Au 111 rue du Canal.

6 Heures A. M.	84 degrés
12 M.	90
P. M.	90
6	90

Manifestations et souscriptions.

Sans prétendre contester le droit qui appartient à tous les habitants de cette république de se réunir et d'exprimer ouvertement leurs sympathies pour telle ou telle cause, nous croyons que, dans l'intérêt de la bonne harmonie qu'il importe de maintenir entre tous les membres d'une grande cité cosmopolite comme l'est la Nouvelle-Orléans, il est préférable que les partisans de la France ou ceux de la Prusse s'abstiennent de manifestations d'un caractère public. Ils doivent au pays qui leur accorde l'hospitalité, de ne pas troubler la tranquillité publique, et il est de leur propre intérêt d'éviter tout ce qui peut froisser les sentiments respectifs, puisqu'ils sont appelés à vivre côte à côte et en relations quotidiennes d'affaires et de voisinage. C'est là, hâtons-nous de le dire, le sentiment qui nous paraît prévaloir chez la grande majorité des résidents étrangers.

Mais ce que nous disons des manifestations, ne s'applique pas aux souscriptions, surtout si elles se font sans bruit et sans ostentation, sous l'impulsion du désir fort louable de venir en aide aux familles des victimes que fera la guerre. Des souscriptions ont été ouvertes dans un grand nombre de villes par les amis de la cause prussienne. Nous voyons par les journaux français de New-York, que la colonie française de cette ville se propose d'ouvrir aussi une souscription pour les familles des tués et des blessés de l'armée française.

Nous croyons savoir que plusieurs résidents français de la Nouvelle-Orléans ont pris une initiative semblable, mais nous ignorons si cette souscription doit être rendue publique. En pareille matière, la publicité n'est pas d'absolue nécessité ; on peut se contenter de faire connaître le résultat obtenu.

Nouvelles de France.

Nous espérions recevoir hier une malle postérieure au 8 juillet et pouvoir donner à nos lecteurs le compte-rendu de la séance du Corps législatif du 6, dans laquelle M. le Gramont a fait sa première déclaration, mais nous avons été désappointés. Cependant les journaux du 5 que nous avons reçus depuis deux jours parlent déjà de la candidature du prince Léopold. C'est la *Constitutionnel* qui l'a annoncée le premier en ces termes :

Il résulte d'informations qui nous paraissent dignes de foi que des agents du maréchal Prim se seraient rendus ces jours-ci en Prusse auprès du prince de Hohenzollern pour lui offrir la couronne d'Espagne, que S. A. aurait accepté. Nous ne savons encore si le maréchal Prim, en faisant cette démarche, agissait en son nom personnel ou s'il avait reçu des Cortès espagnoles un pouvoir spécial à ce sujet. Quoiqu'il en soit, nous ne pourrions réprimer un mouvement de surprise en voyant confier le sceptre de Charles Quint à un prince prussien, petit-fils d'une princesse de la famille Murat, dont le nom ne se rattache à l'Espagne que par de douloureux souvenirs.

La *Patrie* ajoute, du commentaires assez analogues sur cette nouvelle, mais le *Pays* prend la mouche et M. Paul de Cassagnac s'y prononce avec beaucoup dans les termes suivants :

Cette note affecte une certaine apprécation faiblement déguisée sous un ... Mais nous ne pouvons nous ... Il est vrai, s'étaient qu'une fois de M. de Bismarck. Mais l'objet était ... le sentiment public en Allemagne ... un point commun d'opposition à la France.

Il est inutile de savoir si après avoir ... provoquer une guerre étrangère, le ministre peut compter sur l'unité de vue des Etats allemands, aujourd'hui sous l'influence de la Prusse. Cela semble évidemment si la politique de la France était une politique d'agression et de conquête, si cette puissance se proposait de rétablir sur le trône de Louis des gouvernements qui ne finissent pas, des préfectures françaises déguisées, des mensonges de la diplomatie impériale ne pourront faire prendre le change sur ce point aux Bavarois, aux Hanovriens et aux ... Tous les Etats qui se trouvent à droite du Rhin savent qu'ils n'ont rien à redouter du gouvernement impérial. Ils savent bien que l'influence peut être sur leur destinée la guerre actuelle. Ces saisons par la dynastie qui doivent leur sort à ses intérêts.

Les victoires de la Prusse, en 1866, ont pour effet, nous ne cherchons pas à nier, de susciter le sentiment national en faveur de l'unité. Mais à ce nouvel élan de l'esprit établi après Iéna et il commencé à fonctionner. Tous les vrais amis de l'unité germanique se sont demandé avec inquiétude si l'Allemagne qui allait absorber la France, ou si c'était pas plutôt la Prusse qui allait absorber l'Allemagne. La question n'est pas puérile. Il y a une grande différence entre les deux hypothèses et les idées bien nettes. Les représentant le militarisme dans sa dernière acception, et l'esprit fiscal et temporaire, les autres représentent l'esprit constitutionnel, et l'esprit moderne. La continuation de la paix, les idées demandes exposent exagéré de jour en jour et, tôt ou tard, l'adoption des vues du Sud à la confédération de l'Allemagne du Nord leur eût donné la prépondérance dans le parlement allemand. Une perspective ne souriait guère à l'ambitieuse prussienne, qui espère à annexer successivement les Etats allemands pour établir sur les ruines de l'ancienne confédération germanique un empire qu'on dévorera peut-être du Danemarc germanique, mais qui sera d'après le système prussien. Toutes les troupes allemandes sont déjà sous le commandement du roi de Prusse. Si guerre contre la France soit bien comme l'a été en 1866, le centre d'Allemagne, les vieux Guillaume le fera qu'une chose de la seconde moitié de l'Allemagne. La prussification sera complète.

La fédérative, au contraire, du plus des armes françaises, l'Allemagne catholique du jung prussien et rendue libre arbitre, pourra reconstituer la confédération sur des bases qui permettent aux idées allemandes de représenter leur prépondérance. Les plus ennemis du développement de la Germanique qui tournent les yeux vers l'Autriche et de Prusse qui ont cherché à annihiler les petits ... Vidal l'Autriche hors de la confédération par le fait de Sadowa. Que la guerre soit exclue évalement par le dans victoire française ... constituer une hégémonie allemande forte de 25 à 30 millions d'âmes séparant les deux puissances jalouses, et nuera au boucher nécessaire à l'équilibre européen et que toutes les grandes puissances auront intérêt à maintenir.

Il est, selon nous, le véritable intérêt allemagne qui n'est ni prussienne ni française. Les idées de fédérations comme celles de panslavisme sont des fausses. Les empires transitoires ne sont pas conquérants et sont toujours dissoluts à la mort de leur créateur. Un moyenne grandeur, tous sans et sans plus de chances de durée et plus de conditions nécessaires qu'un empire exposé à des conflits d'intérêts déchirements.

Reconstituer l'Allemagne dans nous il faudrait peut-être faire disparaître la carte toutes les principaux gouvernements qui ne sont que des restes de la féodalité et reconstituer la confédération sur des bases simples et rationnelles. Ce serait affaire d'un parlement allemand qui ne serait plus tiré par les influences de deux monarchies rivales. Nous n'avons pas à examiner quelles seraient ces bases, ce que nous voulons faire remarquer, c'est que l'unanimité des vœux de haine qu'on cherche à susciter entre l'Allemagne et la France, attribuant à celle-ci des projets qui ne reposent sur aucun fondement. C'est l'influence de la France qui en fait a mavé Prusse, le Wurtemberg, le Baxe et le Bade de jugée d'une observation comme ... Nous ne pouvons croire que ces ... aient oublié si vite un passé récent ... ne pas encore assez présents pour ... avec suffisamment la prétention ... concession favorable qui mettrait à nous ... prendre le droit de discuter de leurs ... Peut-être cette opinion ne ... elle pas attendre.

La Guerre Maritime.

L'état de guerre qui existe aujourd'hui entre la France et la Prusse donne un intérêt exceptionnel aux déclarations adoptées par le Congrès de Paris, à l'issue de la guerre de Crimée, relativement à la question des neutres et au droit maritime. Ici le texte de ces déclarations :

DÉCLARATIONS

Concernant le droit maritime, signée par les Plénipotentiaires de France, d'Autriche, de Grande-Bretagne, de Prusse, de Russie, de Sardaigne et de Turquie, assemblés au Congrès de Paris, le 16 avril 1856.

Les plénipotentiaires qui ont signé le traité de Paris du 30 mars 1856, assemblés en conférence, considérant :

Que le droit maritime, en temps de guerre, a été longtemps le sujet de déplorables disputes ;

Que l'incertitude du droit et des doctrines en pareille matière donne lieu à des difficultés d'opinions entre neutres et belligérants qui peuvent occasionner de sérieuses difficultés et même des conflits ;

Qu'il est en conséquence avantageux d'établir une doctrine uniforme sur un point si important ;

Que les plénipotentiaires assemblés en congrès à Paris ne sauraient mieux répondre aux intentions dont sont animés leurs gouvernements, qu'en cherchant à introduire dans les relations internationales des principes fixes à cet égard ;

Les plénipotentiaires susmentionnés, dûment autorisés, ont résolu de se concerter entre eux sur les moyens d'atteindre cet objet ; et étant tombés d'accord, ils ont adopté les solennelles déclarations suivantes :

1—La course est et demeure abolie.

2—Le pavillon neutre couvre la marchandise ennemie, à l'exception de la contrebande de guerre.

3—Les marchandises neutres, à l'exception de la contrebande de guerre, ne sont pas sujettes à capture sous pavillon ennemi.

4—Les blocus, pour être obligatoires, doivent être effectifs, c'est-à-dire maintenus par une force suffisante pour interdire l'accès du pays ennemi.

Les gouvernements des plénipotentiaires soussignés s'engagent à porter la présente déclaration à la connaissance des Etats qui n'ont pas pris part au Congrès de Paris, et à les inviter à y accéder.

Convaincus que les maximes qu'ils proclament ne peuvent qu'être reçues avec gratitude par le monde entier, les plénipotentiaires soussignés ne doutent pas que les efforts de leurs gouvernements, pour en obtenir l'adoption générale, ne soient couronnés d'un plein succès.

La présente déclaration n'est et ne sera obligatoire entre les puissances qui y ont accédé qu'en qui y accéderont par la suite.

Fait à Paris le 16 avril 1856.

Signé :

HIOLS-SCHAUENSTEIN, HATZFELDT,
HUBNER, ORLOFF,
WALEWSKI, BRUNNOW,
BOURQUENEY, CAVOUR,
CLARENDON, DE WILLAMARINA,
COWLEY, AALI,
MANTEUFFEL, MEHEMMED DJEMIL

Le Quadrilatère Prussien.

Nous empruntons au *Courrier des Etats-Unis* les détails suivants sur le quadrilatère prussien en faisant observer que cet exposé est un peu pessimiste au point de vue des défenses de la France. Depuis plusieurs années le gouvernement français a dû se préoccuper de ses points faibles et prendre ses mesures à ce grand ...

Quand on jette les yeux sur une carte d'Europe, l'attention se porte sur trois points principaux : la disposition des forteresses qui sont entre la frontière de la France et la ligne du Rhin ; le cloisonnement qui a été commencé à fonctionner, et les trois autres points saillants entre mêmes.

Le Quadrilatère prussien ... sous le Rhin, ... Mayence, ... Coblentz et Ehrenbreitstein, ... Cologne, ... Wesel. Il est ... Sarre, ... Trèves, ... Sarrelouis, ... Metz, ... Thionville, ... Mézières, ... Longwy, ... Verdun, ... Toul, ... Nancy, ... Epinal, ... Belfort, ... Besançon, ... Dijon, ... Lyon, ... Grenoble, ... Chambéry, ... Nice, ... Toulon, ... Marseille, ... Perpignan, ... Bayonne, ... Pau, ... Lourdes, ... Toulouse, ... Bordeaux, ... Rochefort, ... Nantes, ... Cherbourg, ... Le Havre, ... Dieppe, ... Boulogne, ... Calais, ... Dunkerque, ... Lille, ... Valenciennes, ... Maubeuge, ... Mézières, ... Longwy, ... Verdun, ... Toul, ... Nancy, ... Epinal, ... Belfort, ... Besançon, ... Dijon, ... Lyon, ... Grenoble, ... Chambéry, ... Nice, ... Toulon, ... Marseille, ... Perpignan, ... Bayonne, ... Pau, ... Lourdes, ... Toulouse, ... Bordeaux, ... Rochefort, ... Nantes, ... Cherbourg, ... Le Havre, ... Dieppe, ... Boulogne, ... Calais, ... Dunkerque, ... Lille, ... Valenciennes, ... Maubeuge, ...

Les détails effrayants à contempler.

Les ... sont ... avec ... Les ... Les ... Les